



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

créations d'emploi

Question au Gouvernement n° 552

Texte de la question

CRÉATIONS D'EMPLOIS

M. le président. La parole est à M. Bernard Depierre.

M. Bernard Depierre. Ma question s'adresse à M. Laurent Wauquiez, secrétaire d'État chargé de l'emploi. Nous le constatons tous dans nos circonscriptions : l'emploi reste pour beaucoup de nos concitoyens une grande préoccupation. En effet, avoir un emploi, c'est la condition nécessaire, mais pas suffisante, pour qu'ils voient leur pouvoir d'achat progresser.

Comment, en effet, évoquer sérieusement la question du pouvoir d'achat sans replacer au coeur du débat la question de la baisse du chômage ? C'est pourquoi le retour à l'emploi pour tous ceux qui en sont éloignés constitue pour notre majorité, et bien sûr pour le Gouvernement, une priorité.

Les chiffres de l'emploi pour 2007 indiquent que nous sommes plutôt sur la bonne voie : près de 330 000 emplois ont été créés dans le secteur concurrentiel et le taux de chômage continue à baisser pour atteindre 7,5 %, son plus bas niveau depuis 1983. (*Exclamations sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

Dans ce contexte, l'objectif fixé par le Président de la République d'atteindre un taux de chômage de 5 % en 2012 n'a plus rien de chimérique.

Il n'en demeure pas moins que ces créations d'emplois doivent, si nous souhaitons qu'elles aient un impact bénéfique, fort sur le pouvoir d'achat, correspondre à des emplois stables, de qualité, et ne pas être l'expression d'une précarisation de notre marché du travail.

Aussi, monsieur secrétaire d'État, pourriez-vous fournir à la représentation nationale des indications quant à la qualité de ces nombreux emplois créés au cours des derniers mois et de ceux qui le seront prochainement ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. Laurent Wauquiez, secrétaire d'État chargé de l'emploi.

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État chargé de l'emploi*. Monsieur le député, vous m'interrogez sur la situation de l'emploi.

Les chiffres de l'emploi sont bons et, surtout, meilleurs que ceux escomptés. En 2007, notre économie a créé 345 000 emplois dans le secteur marchand, soit 30 000 emplois de mieux que prévu. (*Exclamations sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*) Au premier trimestre de l'année 2008, notre économie a déjà généré 40 000 emplois dans le secteur marchand, ce qui est un très bon acquis. C'est la preuve qu'en politique comme ailleurs il vaut mieux écouter ceux qui sont du côté de l'optimisme et de l'action que ceux qui se placent du côté de la critique et du dénigrement. (*Exclamations sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

Vous m'interrogez aussi, avec raison, sur la qualité de ces emplois.

Ce thème fait partie, avec Christine Lagarde, de nos chantiers d'investissement très importants. En aucun cas nous ne voulons acheter l'amélioration de la situation de l'emploi au prix d'une plus grande précarité. Nous sommes particulièrement attentifs à tous les indicateurs en matière de qualité des emplois qui sont créés : ...

M. Maxime Gremetz. L'intérim !

M. le secrétaire d'État chargé de l'emploi. ...pourcentage des CDD, pourcentage de l'intérim, durée des contrats offerts et capacité à promouvoir des actions de professionnalisation.

M. Maxime Gremetz. Oh là là !

M. le secrétaire d'État chargé de l'emploi. S'agissant de tous ces indicateurs, là aussi, la situation s'est améliorée au cours des quinze mois écoulés. Et ce même si demeurent des chantiers sur lesquels nous souhaitons travailler, par exemple les emplois de service, pour lesquels des améliorations sont encore possibles.

Ces bons chiffres, c'est vrai, sont une surprise, mais ne sont pas le fruit du hasard : ils sont le résultat de la politique volontariste voulue par le Président de la République et initiée par le gouvernement de François Fillon.

M. Maxime Gremetz. À d'autres !

M. le président. Monsieur Gremetz !

M. le secrétaire d'État chargé de l'emploi. Grâce aux dispositions sur les heures supplémentaires, notre économie, pendant l'année écoulée, n'a jamais autant généré d'heures supplémentaires et d'emplois. La leçon est simple en termes de marché de l'emploi : nous sommes en train de tourner la page de l'erreur historique des trente-cinq heures qui consistait à payer pour que les Français travaillent moins, gagnent moins, et, ce faisant, à détruire de l'emploi.

M. Maxime Gremetz. Oh !

M. le secrétaire d'État chargé de l'emploi. Au contraire, avec le mécanisme des heures supplémentaires, notre choix, aux côtés de Christine Lagarde, est d'impulser une dynamique de création d'emplois, d'amélioration de l'emploi, mais aussi d'amélioration du pouvoir d'achat, comme vous l'avez très justement souligné, monsieur le député. Que ce soit sur les heures supplémentaires, le service public de l'emploi ou la formation professionnelle, notre choix est d'oeuvrer pour ceux qui ont comme seul capital leur travail. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Bernard Depierre](#)

Circonscription : Côte-d'Or (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 552

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mai 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 mai 2008